



DES DONNÉES PATIENTS SÉCURISÉES ET CONFIDENTIELLES

Votre patient

- ➔ Votre patient est libre d'accepter ou de refuser le dispositif d'accompagnement et peut décider de le quitter à tout moment

Données de vos patients

- ➔ Confidentielles
- ➔ Accessibles uniquement par des professionnels de santé autorisés
- ➔ Hébergées sur un serveur de santé agréé

Recevoir de nouveaux formulaires d'inscription

Si vous souhaitez recevoir une nouvelle pochette contenant des formulaires d'inscription, contactez-nous directement à l'adresse e-mail suivante : monsuivih@patientys.com

N'oubliez pas de nous fournir vos coordonnées pour recevoir la pochette !

Accéder à mon extranet médecin Mon SuiVIH via le lien suivant : <https://monsuivih.fr>

Identifiant : _____ Mot de passe : _____

La participation au programme Mon SuiVIH est libre et gratuite. Votre médecin reste le seul responsable du traitement de vos données, les infirmier.es Patientys* ne peuvent prendre aucune décision médicale. Tous les entretiens que vous aurez avec les infirmier.es du programme sont strictement confidentiels. Dans le cadre de notre démarche d'amélioration qualité, sauf avis contraire de votre part, vos appels avec les infirmier.es Patientys joignables sur le numéro vert dédié sont susceptibles d'être écoutés. Cette écoute pourra être réalisée exclusivement par l'infirmière superviseur formé.e et dédié.e au programme et dans le respect de la confidentialité des données. Les infirmier.es du programme sont soumis au secret professionnel. Vous pouvez à tout moment refuser cette écoute en le signalant à l'infirmier.e.

La Société Française de Lutte contre le SIDA (SFLS)** a constitué un comité scientifique qui a apporté son expertise scientifique pour élaborer le programme Mon SuiVIH, qui est mis en oeuvre par Patientys. La mise en place de ce dispositif est rendue possible par le soutien financier du laboratoire ViiV Healthcare.

Pour Patientys et la SFLS, la protection de votre vie privée est essentielle. Vous êtes informé(e) qu'au sens de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et du Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données du 27 avril 2016, Patientys est responsable du traitement de vos données dans le cadre du programme d'accompagnement Mon SuiVIH. Vos données d'identification et relatives à votre vie professionnelle sont collectées et traitées afin de gérer votre participation au programme d'accompagnement opéré par Patientys, de satisfaire aux obligations légales de Patientys (notamment au regard de son obligation de transparence des liens d'intérêt) et de vous adresser des communications en lien avec votre activité professionnelle. La base légale de mise en oeuvre du traitement de données à caractère personnel vous concernant est l'intérêt légitime de Patientys (Article 6 1 f du RGPD) à traiter vos données pour gérer votre participation au programme d'accompagnement Mon SuiVIH. Vos données seront également susceptibles de faire l'objet d'analyses et d'études statistiques, dans le respect de votre anonymat, et après mise en oeuvre de l'ensemble des formalités requises auprès de la CNIL lorsqu'elles sont applicables. Vos informations sont strictement destinées : aux patients participants au programme, aux membres du personnel de Patientys, spécifiquement habilités et dans le strict respect de leurs missions ainsi qu'aux personnes habilitées au titre des tiers autorisés (les juridictions concernées, les arbitres, les médiateurs, les ministères concernés...). Vos données à caractère personnel sont stockées et sont conservées pendant toute la durée de la participation du patient au programme d'accompagnement auprès d'un hébergeur de données de santé certifié Cis Valley. A l'issue de cette période, et sauf opposition de votre part, vos données seront utilisées afin de vous proposer des informations en lien avec votre activité professionnelle et/ou aux services opérés par Patientys. Conformément au Règlement UE 2016/679 du parlement européen, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous pouvez à tout moment nous demander l'accès à vos données à caractère personnel, leur rectification, leur effacement, leur portabilité. Vous pouvez aussi limiter ou vous opposer à leur traitement et introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour plus d'information ou pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter par courriel Privacy@patientys.com ou par courrier à Patientys, Data Protection Officer - Délégué à la Protection des Données, 31 rue des longs Prés 92100 Boulogne Billancourt.

Pour Patientys et la SFLS, la pharmacovigilance est primordiale.

En tant que médecin, il vous est rappelé votre obligation de déclarer tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament ou produit mentionnés à l'article L. 5121-1 du Code de la santé publique dont vous avez connaissance. Tout signalement d'un événement sanitaire indésirable en ce compris les effets indésirables suspectés d'être dû à un médicament ou produit mentionnés à l'article L. 5121-1 peut être fait sur le site « signalement-sante.gouv.fr ». Conformément aux obligations légales et réglementaire de ViiV Healthcare en tant soutien institutionnel du programme Mon SuiVIH et à sa demande, vous vous engagez également à lui transmettre tous les cas de pharmacovigilance portés à votre connaissance ou aux autorités sanitaires. Vous êtes également informés et vous acceptez que les infirmier.es de Patientys vous soumettent, lorsque des effets indésirables sont suspectés, pour instruction et sous votre responsabilité exclusive, pour infirmation ou le cas échéant pour approbation, confirmation et validation les données de pharmacovigilance dont elles pourraient avoir connaissance dans le cadre du programme d'accompagnement Mon SuiVIH, avant de les adresser sur vos instructions à ViiV Healthcare en tant soutien institutionnel du programme Mon SuiVIH.

**Patientys est une société dédiée à la relation aux patients. A l'initiative des premiers dispositifs d'accompagnement, coaching ou apprentissage des patients, Patientys a développé une expertise et un savoir-faire unique en France dans le dépistage, la prévention et l'accompagnement des patients : www.patientys.com. **SFLS est une association de professionnels de santé qui a pour objet social d'amélioration de la prise en charge de l'infection par le VIH ou les virus des hépatites, aussi bien dans le domaine du soin que de la prévention.*

N°Vert 0 805 691 294

Contactez-nous du lundi au vendredi de 9h à 18h, les infirmier.es Patientys vous répondent

Mis en oeuvre par **Patientys**
by Webhelp

Avec l'expertise scientifique de la **SFLS**

Avec le soutien institutionnel de **ViiV Healthcare**



Action d'accompagnement à destination des patients sous thérapie antirétrovirale dans le cadre d'un changement de traitement

Pochette à destination du médecin

Elle contient : la brochure d'information patient / le formulaire d'inscription médecin / les enveloppes T



Mis en oeuvre par **Patientys**
by Webhelp

Avec l'expertise scientifique de la **SFLS**

Avec le soutien institutionnel de **ViiV Healthcare**

MON SUIVIH, QU'EST CE QUE C'EST ?

Mon SuiVIH est un programme pour vous et vos patients sous thérapie antirétrovirale, mis en place afin de vous accompagner pendant la transition lors d'un changement de traitement.

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME MON SUIVIH

Le programme d'accompagnement Mon SuiVIH a été mis en place afin de :

- Accompagner vos patients dans la mise en place d'une nouvelle thérapie antirétrovirale, afin de valider sa bonne compréhension et son appropriation lors du retour à domicile.
- Vous informer en temps réel sur le suivi de vos patients via un extranet sécurisé. Vous accédez à des comptes rendus qui vous informent du suivi et des alertes vous sont transmises au besoin.
- Coordonner les informations entre les différents acteurs du parcours de soin de vos patients : hôpital, infirmier.e libérale, pharmacien, médecin traitant.
- Assurer le suivi de vos patients pendant une année. Le suivi est réalisé par l'infirmier.e dédiée au suivi.

QUELLES SONT LES ÉTAPES CLÉS DU PROGRAMME ?

Vous avez choisi de modifier le traitement antirétroviral de votre patient.

1. ✍️

Présentation et explication du programme à votre patient. Puis remplir le consentement et signer avec votre patient.

2. ✉️

Envoi du formulaire d'inscription ainsi qu'une copie de la prescription à Patientys* par voie postale grâce à l'enveloppe T prévue à cet effet ou via l'adresse sécurisée suivante monsuivih@jeebop.mssante.fr.

3. ✅

L'infirmier.e Patientys appelle votre patient pour valider son inscription. Une confirmation d'inscription vous est transmise, ainsi que vos accès à l'extranet sécurisé Mon SuiVIH.

4. 🔗

L'infirmier.e Patientys coordonne la prise en charge de votre patient en informant le médecin traitant et le pharmacien de la participation au programme (avec l'accord du patient)

5. 📞

Dans le cas d'un traitement injectable : l'infirmier.e Patientys réalise la coordination avec l'infirmier.e libéral avant la première injection à M5, puis après les deux injections suivantes à M8 et à M10.

6. 📞

Appels de suivi du patient réalisés par l'infirmier.e Patientys pour répondre aux questions, s'assurer de l'appropriation et de la bonne observance du nouveau traitement :

- Traitement injectable : appel à M5, M7 et M12
- Traitement oral : appel à S1, S2 et S4

7. 📝

Votre patient répond à des auto questionnaires sur sa qualité de vie et son observance à 2, 9 et 11 mois après son changement de traitement

8. 🖥️

Vous et l'équipe médicale pouvez accéder à l'ensemble des comptes rendus de ces appels et auto-questionnaires sur l'extranet à votre disposition

UNE QUESTION SUR LE PROGRAMME MON SUIVIH ?

Contactez-nous du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, les infirmier.es Patientys vous répondent :

N°Vert 0 805 691 294